



HAL
open science

Des caisses de solidarité aux plateformes de mobilisation. Un siècle de vie associative en France au sein des collectifs de migrants venus du Mali (ancien Soudan français)

Daouda Gary-Toukara

► **To cite this version:**

Daouda Gary-Toukara. Des caisses de solidarité aux plateformes de mobilisation. Un siècle de vie associative en France au sein des collectifs de migrants venus du Mali (ancien Soudan français). Etudes de la Chaire Diasporas Africaines n°1/2023, Les Afriques dans le Monde; Sciences Po Bordeaux; Université Bordeaux Montaigne. 2023, pp.1-26. hal-04413695

HAL Id: hal-04413695

<https://hal.science/hal-04413695>

Submitted on 24 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License



**Des caisses de solidarité aux plateformes de mobilisation.
Un siècle de vie associative en France au sein des collectifs de
migrants venus du Mali (ancien Soudan français)**

Daouda GARY-TOUNKARA (CNRS-IMAf)

Pour citer cet article :

GARY-TOUNKARA Daouda, « Des caisses de solidarité aux plateformes de mobilisation. Un siècle de vie associative en France au sein des collectifs de migrants venus du Mali (ancien Soudan français) », *Etudes de la Chaire Diasporas Africaines* no. 1/2023, pp. 1-26. Sciences Po Bordeaux (LAM).

Présents en France depuis la Première Guerre mondiale et la mobilisation des tirailleurs « sénégalais » ou soldats de l'armée coloniale, les Maliens constituent la première communauté subsaharienne, devant les Ivoiriens et les Sénégalais – 79 100 personnes en 2018 contre 74 400 et 72 700¹. On connaît leur contribution au développement local des régions d'origine, en particulier Kayes, d'où provient la très grande majorité des migrants. Au cours des années 1980 et dans un contexte de fermeture des frontières, ils commencent à financer des infrastructures socioéconomiques via des associations de développement villageois : maternités, dispensaires, écoles.... À partir de 2002, ils sont appuyés en cela par le codéveloppement impulsé par la France, qui cherche à endiguer les flux migratoires à la source. Le codéveloppement est censé profiter au pays d'accueil et de départ des migrants². Ses dispositifs de financement visent à rationaliser les transferts d'argent entre Europe et Afrique et à soutenir l'entrepreneuriat dans le pays d'origine par des investissements dits productifs, censés retenir les gens sur place : petit commerce, irrigation, artisanat. A leur initiative donc, les migrants ont construit en partie leur région d'origine, négligée par le pouvoir central de Bamako³.

Depuis les années 2010, le mouvement associatif malien connaît des changements notables dont la naissance de collectifs militants et de plateformes, visibles dans l'espace public mais mal connus. L'association est comprise dans son acception large, c'est-à-dire un regroupement officiel ou officieux d'individus autour de buts communs⁴. L'objectif de cet article est de réévaluer les transformations du mouvement associatif malien sur la durée, de la Grande Guerre à nos jours. Les associations de développement villageois puisent leurs racines dans l'activité associative au sein des migrants de l'Afrique occidentale française (AOF) qui a commencé en métropole dès l'arrivée des premiers migrants et la création entre autres de *ton*, du nom des associations traditionnelles dans les sociétés d'origine manding. Reprenant les

¹ France, Institut national de la statistique et des études économiques, Etrangers par nationalité détaillée. Recensement de la population 2018, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5363819?sommaire=5363676> Sur les tirailleurs sénégalais, consulter : Echenberg, Myron J., « Les migrations militaires en Afrique occidentale française, 1900-1945 », *Revue canadienne des études africaines/Canadian Journal of African Studies*, 1980, vol. 14, n°3, p. 429-450 ; Michel, Marc, « Le recrutement des tirailleurs en A.O.F. pendant la première Guerre mondiale. Essai de bilan statistique », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 60, n°221, 4e trimestre 1973, p. 644-660 ; Kamian, Bakari, *Des tranchées de Verdun à l'église Saint-Bernard. 80 combattants maliens au secours de la France*, Paris, Karthala, 2001.

² Gonin, Patrick et Kotlok, Nathalie, « Maliens de l'étranger », in P. Gonin, N. Kotlok, et M.-A. Pérouse de Montclos, *La tragédie malienne*, Paris, Vendémiaire Editions, 2013, p. 222.

³ Sur les associations de développement villageois et leur rôle dans la construction de la région de Kayes, lire l'ouvrage de Daum, Christophe, *Les associations de Maliens en France. Migration, développement, citoyenneté*, Paris, Karthala, 1998.

⁴ Carbonnel, Laure, Diallo Kamina et Doumbia, Lamine, « Associations et bureaucratization : perspectives africaines », *Émulations*, n° 37, 19 mars 2021, p. 7-8.

apports de la littérature scientifique sur les migrations post-coloniales⁵, je m'intéresse ensuite à leur évolution contrastée entre les indépendances et les années 1980, période durant laquelle les migrants créent librement des associations avant de devoir se faire approuver par le ministère de l'Intérieur puis d'en être à nouveau dispensés, tandis que l'État malien cherche à les contrôler⁶. J'évoque enfin les derniers développements du mouvement associatif, avec une forme de coordination des luttes des migrants en France et au Mali et un renouvellement des thèmes et modes de mobilisation.

Il s'agit de montrer les phénomènes de continuité et de changements dans l'activité associative et autour de deux idées : la migration s'accompagne d'un regroupement associatif, formel ou informel ; l'association, initialement pensée pour aider la famille restée dans le pays d'origine, constitue aussi un lieu de mobilisation pour soi et le collectif. Levier de soutien, de mobilisation et d'insertion, elle représente un puissant moyen d'expression.

Un cadre associatif entre informalité et surveillance

Quelle était la situation des associations de Maliens présents en France à partir de 1960 ? Pour répondre à cette question, il importe de retracer l'histoire des migrations entre Afrique et Europe, car elle conditionne la création d'associations de migrants. Il serait anachronique et réducteur de parler d'associations de Maliens en France durant la période coloniale. Le Mali n'existait pas en tant qu'État mais comme une colonie, le Soudan français au sein de l'AOF. Le cadre règlementaire autour des associations comme des migrations était régi par l'administration française. En revanche, on peut souligner des facteurs spécifiques de la gestion coloniale au Soudan qui ont contribué à singulariser les parcours migratoires de ses habitants. Pour le pouvoir colonial, le Soudan a constitué avec la Haute-Volta un des principaux réservoirs de soldats et de travailleurs de la Fédération, ce qui a induit des mobilités involontaires ou volontaires des jeunes gens à l'intérieur et à l'extérieur du territoire⁷. Il a fourni le plus grand contingent de tirailleurs en métropole lors de la Première Guerre mondiale⁸ et dont une infime partie s'est établie à demeure après 1918. Après la guerre, le Soudan a été d'un grand apport en

⁵ Dedieu, Jean-Philippe, *La parole immigrée. Les migrants africains dans l'espace public en France (1960-1995)*, Péronnas, Klincksieck, 2012.

⁶ Dedieu, Jean-Philippe, « Associations subsahariennes : de la liberté d'association à la liberté surveillée », *Plein droit*, 2011/2, n° 89 p. 35.

⁷ Echenberg, *op.cit.*, p. 438.

⁸ Michel, *op.cit.*, p. 644-660. Kamian, *op.cit.*, p. 118.

main-d'œuvre saisonnière pour les plantations d'arachidier⁹ au Sénégal, premier produit d'exportation de l'AOF via Dakar. Ce port était une étape sur la route de la métropole pour les Soudanais originaires de Kayes de culture soninké, peul, khassonké ou bambara. Ils ont constitué des filières migratoires adossées aux infrastructures coloniales des transports pour organiser des va-et-vient entre leur localité d'origine et les marchés du travail de la métropole¹⁰. Comme l'horizon migratoire des Soudanais s'était étendu aux territoires du commandement français, de l'AOF à la métropole, on les retrouvait dans différents groupes : tirailleurs, marins, ouvriers. Ils ont dans le même temps marqué de leur empreinte la constitution d'associations de migrants qu'ils organisaient selon les principes des associations dans leurs sociétés d'origine.

Le *ton*, les réappropriations complexes d'une forme associative

Parmi les modes d'organisation sociale privilégiés par la coutume ou *lada*¹¹ en langue bambara ou bamana, on retrouve la constitution d'associations selon la classe d'âge, le genre et l'activité professionnelle¹², également appelées *ton*. Le Bambara demeure la principale langue de communication, du fait de la prééminence de ce groupe d'origine manding¹³ vivant entre Djenné et Bamako : poids démographique, présence dans l'appareil colonial (tirailleurs, gardes de cercle, commis) et valorisation post-coloniale de l'héritage culturel, au détriment des populations de culture nomade, Maures, Arabes, Touareg. Structures d'initiation, de socialisation et de formation, les *ton* favorisent la cohésion et l'entraide. Elles participent à l'incorporation de normes – de conduites et de pratiques – par les individus. Elles permettent, enfin, de réaffirmer le lien social autour de valeurs, d'intérêts et d'idéaux partagés à l'échelle d'une localité ou d'un segment de la population. Les *ton* existent depuis au moins le XVIIIe siècle et la formation du royaume de Ségou par Biton Coulibaly. Chef d'une association de chasseurs¹⁴, Biton absorba différents *ton* de Ségou, en réduisit les membres en captifs et soldats,

⁹ David, Philippe, *Les navétanes : histoire des migrants saisonniers de l'arachide en Sénégal des origines à nos jours*, Dakar, NEA, 1980, 528 p.

¹⁰ Manchuelle, François, *Willing migrants. Soninke Labor Diasporas, 1848-1960*, Athens, Ohio university Press, 1997, p. 216.

¹¹ Konaré, Oumar, « La notion de pouvoir dans l'Afrique traditionnelle et l'aire culturelle manden en particulier », in Unesco, *Le concept de pouvoir en Afrique*, Paris, Unesco, 1981, p. 153.

¹² LaGamma, Alisa, "From the rise of Songhay to the fall of Segou", in A. LaGamma (ed), *Sahel : Art and Empires on the Shores of the Sahara*, The Metropolitan museum of art, NY, New Heaven and London, Yale UP, 2020, p. 224.

¹³ Person, Yves, « Les Manding dans l'histoire », in *Études africaines offertes à Henri Brunschwig*, Paris, EHESS, 1982, p. 47-56.

¹⁴ Kesteloot, Lylian, *Biton Koulibaly, fondateur de l'empire de Ségou*, Dakar, Abidjan, Lomé, *Nouvelles éditions africaines*, 1983, p. 45.

et entreprit des guerres le long de la vallée du Niger. Il transforma le *ton* en un instrument de pouvoir à son profit. Si ses successeurs reprirent ce système, le terme finit par perdre sa connotation guerrière : le royaume fut défait par le conquérant musulman venu du Sénégal El Hadj Omar Tall, en 1862, et dont le domaine fut ensuite intégré au Soudan français, en 1890, année de la conquête de Ségou par le colonel Archinard¹⁵. Le *ton* n'en a pas moins conservé son sens premier d'association. Cette continuité dans l'usage du vocable s'explique par la prééminence des Bambara et des Malinké résidant au Soudan. À Bamako, les *ton* désignent donc dans le langage courant les associations, formelles et informelles, des associations de jeunes à celles des femmes dont les fameuses tontines (associations d'épargne collective qui permettent le financement des membres à tour de rôle) en passant par les partis politiques¹⁶. En contexte migratoire, en Afrique comme en Europe, le regroupement en association était une façon de se retrouver et de recréer une identité collective, de lutter contre le mal du pays et de garder un lien avec la localité ou le pays d'origine. Ces associations fonctionnaient selon la logique d'affinité inhérente au *ton* mais avec des objectifs d'entraide communautaire, une dynamique que l'on retrouve après les indépendances des anciennes colonies de l'AOF, en 1960, et l'intensification des flux migratoires vers la France :

Ainsi les liens créés en Afrique se maintiennent et se consolident en France, où l'on affronte en commun les épreuves d'une existence nouvelle et pénible¹⁷.

Dès 1918, une petite communauté africaine composée de trois groupes se forme dans les ports en métropole, à Marseille, Bordeaux, au Havre et à Rouen. Tout d'abord, on compte des marins et dockers venus de l'AOF. Certains d'entre eux, anciens tirailleurs de la Grande Guerre démobilisés, à leur demande en métropole, s'embauchent dans la marine marchande en tant que soutiers : ils peuvent ainsi circuler entre Marseille et Dakar. Quant aux autres, ils ont été autorisés à embarquer sur les bateaux en direction de la métropole à l'occasion de la guerre afin de compenser la pénurie de personnel. Ce flux naissant prolonge les migrations internes à l'AOF des groupes vivant dans la vallée du Sénégal (Sénégal, Mauritanie, Soudan. Les Soninké, étudiés par l'historien François Manchuelle, escomptent y gagner plus vite de l'argent que dans les colonies¹⁸. Toutefois l'essentiel des flux migratoires se déploie à l'intérieur de l'AOF ou à

¹⁵ Kamian, *op.cit.*, p.97.

¹⁶ Konaré, *op.cit.*, p. 162.

¹⁷ Diarra, Souleymane, « Les travailleurs Africains noirs en France », *Bulletin de l'IFAN*, série B, tome XXX, n° 3, juillet 1968, p. 981.

¹⁸ Manchuelle, *op.cit.*, p. 84.

ses marges, en Gambie, Gold Coast ou Nigeria, soit une migration de voisinage¹⁹. Les ouvriers et petits employés travaillant en région parisienne constituent le deuxième groupe de migrants africains séjournant en métropole, les étudiants et domestiques, le troisième. Ils sont en relations avec les anciens soldats et les marins, car ils proviennent des mêmes territoires. Ils partagent avec eux et avec ceux venus de la Caraïbe ce que Pap Ndiaye a dénommé la « condition noire », la situation sociale d'une minorité perçue ou construite comme noire. Outre l'accès aux opportunités d'emploi, l'entraide au quotidien dans le cadre des *ton* et des amicales ou groupements d'entraide consiste à trouver un hébergement en ville, un docteur en cas de maladie, à correspondre avec l'administration locale ou celle dans la colonie d'origine. Il est probable que les étudiants et employés aient aidé les marins et ouvriers dans leurs démarches administratives et professionnelles durant leur séjour en métropole, mais la question reste peu connue. Estimée entre 2 500 et 8 000²⁰ individus en 1926, Malgaches compris, la communauté africaine vit principalement dans les villes portuaires, et environ un tiers réside dans la capitale de l'Empire : Paris²¹. Elle s'élève à environ 15 000 personnes en 1956²².

Entraide et activisme dans l'Empire : amicales et associations territoriales et/ou « raciales »

Les associations de migrants, pour la plupart informelles, contribuaient à gérer la vie en collectivité, à l'abri du regard de l'administration. Les données suivantes concernent les associations connues, telles qu'étudiées par l'historiographie des migrations africaines. À la différence de la métropole, les associations de migrants ne voient officiellement le jour qu'à partir de 1937²³ et le plus souvent sous la forme d'associations professionnelles ou culturelles. Cette année-là, le Front populaire autorise les « évolués », sujets français sortis de l'école coloniale, à créer des syndicats, un droit auparavant conféré à la minorité de citoyens,

¹⁹ En vertu de la politique de « mise en valeur » édictée par le pouvoir colonial au lendemain de la Première Guerre mondiale, les pays de l'intérieur des terres constituaient les réservoirs de main-d'œuvre des pays de la façade maritime. Engagées dans des mobilités volontaires ou involontaires, les jeunes vivant en Haute-Volta, au Niger et au Soudan – malgré la tentative de production de coton dans le cadre de l'Office du Niger – étaient censés soutenir la production locale au Sénégal (arachides), en Côte d'Ivoire (cacao, café) et en Guinée (bananes). Amin, Samir “Introduction”, in S. Amin (dir.), *Modern Migrations in Western Africa*, London, Oxford University Press, 1974, p. 34.

²⁰ Ndiaye, Pap, *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, 2008, p. 141.

²¹ Dewitte, Philippe, *Les Mouvements nègres en France, 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1985, p. 26.

²² Ndiaye, *op.cit.*, p. 172.

²³ Keller, Kathleen, *Colonial suspects. Suspicion, imperial rule, and colonial society in interwar French West Africa*, Lincoln and London, University of Nebraska, 2018, p. 14, 170.

majoritairement des Sénégalais des Quatre Communes : Gorée, Dakar, Rufisque, Saint-Louis²⁴. Les « évolués », Dahoméens, Togolais et Sénégalais, travaillent comme commis de l'administration et du commerce européen. Par contraste avec les migrants ordinaires venus des campagnes et sans qualification particulière, ils représentent l'élite des groupes de migrants. Pour le pouvoir colonial, leurs parcours et leur fonction les placent devant les colporteurs, les paysans et les éleveurs. Conscients de leurs droits et connaissant les règles, ils possèdent le capital culturel nécessaire pour fonder des associations²⁵. Les migrants saisonniers, quant à eux, restent distants de l'État colonial et de ses agents dont les interactions avec les populations sont le plus souvent marquées par le contrôle, les prélèvements et la brutalité. Dans les années 1930, des associations d'originaires et amicales, une appellation pour signifier leur caractère apolitique, se forment dans les colonies de l'AOF – en 1937, la Solidarité dahoméenne et togolaise de la Côte d'Ivoire ou l'Association des Originaires de la Haute-Volta voient le jour en Côte d'Ivoire²⁶ –, tandis qu'en métropole, elles existent depuis au moins le milieu des années 1920. Elles se donnent comme objectif l'entraide entre leurs membres, ce qui ne les empêche pas de critiquer la politique et la répression coloniale. Elles militent pour une politique de reconnaissance de l'apport des tirailleurs et des colonies dans la guerre : elles enjoignent l'État français à honorer une « dette du sang »²⁷ en accordant la citoyenneté aux colonisés, à commencer par les anciens combattants.

Parmi les structures les plus critiques en métropole, on peut citer le Comité de défense de la race nègre, forte de 500 membres et fondé à Paris en 1926 par Lamine Senghor, ancien tirailleur originaire du Sénégal et postier²⁸. En 1927, en raison de dissensions avec les militants antillais, il crée la Ligue de défense de la race nègre et noue des contacts avec les différents groupes de migrants vivant en métropole²⁹. Après le décès de Senghor la même année, le mouvement est piloté par son bras droit Tiémoko Garan Kouyaté, un ancien étudiant soudanais à l'École normale d'Aix-en-Provence. Ce dernier, faute de ressources financières et techniques, s'allie tantôt aux assimilationnistes tantôt à Blaise Diagne, député du Sénégal depuis 1914. Il tente de consolider la gestion, fragile, de l'association, en perd le contrôle, et investit des groupements concurrents dont le Syndicat des gens de mer de la Confédération générale du

²⁴ Coquery-Vidrovitch, Catherine, « Nationalité et citoyenneté en Afrique occidentale Française : Originaires et citoyens dans le Sénégal colonial », *The Journal of African History*, vol. 42, n° 2, p. 285-305.

²⁵ Sur les instituteurs africains, lire : Smith, Étienne et Labrune-Badiane, Céline, *Les hussards noirs de la colonie. Instituteurs africains et « petites patries » en AOF (1903-1960)*, Paris, Karthala, 2018, 706 p.

²⁶ Gary-Toukara, Daouda, *Migrants soudanais/maliens et conscience ivoirienne. Les étrangers en Côte-d'Ivoire (1903-1980)*, Paris, L'Harmattan, p. 105.

²⁷ Dewitte, Philippe, « La dette du sang », *Hommes & Migrations*, n° 1148, novembre 1991, p. 10.

²⁸ Dewitte, *Les Mouvements nègres en France, 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1985, p. 126-127, 134.

²⁹ *Ibid.* p. 134, 152. Ndiaye, *op.cit.*, p. 313.

travail unitaire, d'obéissance communiste, en 1932³⁰. Il existe d'autres mouvements de type panafricaniste moins visibles. Ces associations, politisées, sont qualifiées de « pan-nègres » et de communistes par l'administration coloniale. Elles comptent de nombreux marins de la Fédération dont elles défendent les intérêts matériels et moraux face aux armateurs et à l'administration portuaire. Elles font l'objet d'une surveillance policière de la part du Service de contrôle et d'assistance des indigènes en France. Créé en 1923, le Service est placé sous la tutelle du ministère des Colonies³¹. Pour l'administration, les associations sont formées d'activistes dont le but est d'affaiblir l'autorité française : elles la remettent en cause en métropole et dans le reste de l'Empire en reprenant la propagande d'États ou d'organisations politiques inamicales. Pour mieux contrôler les sujets coloniaux et les éloigner des militants « pan-nègres », le pouvoir colonial soutient la création d'associations rivales comme l'Amicale des originaires de l'AOF³².

De leur côté, les migrants dénoncent les traitements inégaux qu'ils subissent au quotidien sur leur lieu de travail. Ils font le parallèle avec le sort de leur famille restée au pays, victime du travail forcé, de l'indigénat, des brimades et autres injustices de la part des administrateurs locaux. Ils profitent de la plus grande liberté d'expression en métropole pour dénoncer les conditions de vie des Africains sur place et dans le reste de l'Empire. Après 1946, année de l'abolition de l'indigénat, les associations de migrants ou d'originaires se multiplient en AOF, les migrants se regroupant en fonction de leur colonie, cercle ou terroir d'origine, notamment en Côte d'Ivoire, principal pays d'accueil des Soudanais depuis les années 1930³³. Dans un contexte de libéralisation du régime colonial et compte tenu de l'expérience partagée au sein de l'AOF (où les individus étaient tous ou presque soumis aux mêmes règles), les migrants avaient fini par intérioriser et s'approprier les limites et frontières coloniales. En métropole, la grande nouveauté est l'émergence d'associations d'étudiants africains dont la plus connue est la Fédération des étudiants d'Afrique noire, créée en 1950³⁴. Si on sait qu'elle compte en son sein différents courants de pensée critique sur les questions de décolonisation et d'indépendance ou sur les relations entre la métropole et ses colonies, son activité en direction des migrants ordinaires est peu connue.

³⁰ Ndiaye, *op.cit.*, 313-317.

³¹ Dewitte, *op.cit.*, 21-22.

³² *Ibid.* p. 134.

³³ Gary-Toukara, *op.cit.*

³⁴ Sur la FEANF, consulter : Blum, Françoise, « Ce que les indépendances firent à la FEANF : des étudiants en diaspora face à leurs États », in F. Blum, P. Guidi et O. Rillon, (dir.), *Etudiants africains en mouvements. Contribution à une histoire des années 1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016, p. 265-278.

Des caisses de solidarité aux associations de développement villageois

Après 1960, les migrants de l'ex Soudan français deviennent des étrangers maliens en France. Le cadre associatif malien évolue pourtant dans un contexte favorable, car le pays d'accueil des migrants cherche à garder dans la sphère d'influence française les nouveaux pays indépendants et leurs ressortissants. Dès 1960³⁵, en même temps que les frontières françaises leur restent ouvertes, les étrangers venant d'anciennes colonies peuvent, à l'instar des nationaux, créer librement une association. En 1976, ce droit leur est retiré. En 1981, le pouvoir socialiste du président Mitterrand autorise les étrangers à constituer des associations sans l'autorisation préalable du ministère de l'Intérieur. Les associations de développement villageois des ressortissants de la région de Kayes, si caractéristiques de la présence malienne en France, se multiplient. En 1992, le socio-anthropologue Christophe Daum en recensait pas moins de 400, fondées par des migrants venus de la vallée du fleuve Sénégal (Sénégal, Mauritanie, Mali), ayant leur siège dans les foyers de travailleurs immigrés à Paris (XIX^e arrondissement) ou en région parisienne (Saint-Denis, Montreuil, Aubervilliers), avec des correspondants locaux dans les localités d'origine, et intervenant dans les domaines de la santé, de la scolarisation, de la consommation et de la production agricole³⁶. Ces transformations sont une conséquence du contrôle accru des flux migratoires en France à partir de 1974, année de la suspension officielle de l'immigration de travail, au lendemain du choc pétrolier de 1973³⁷. Cette suspension renforce le mouvement associatif : empêchés de partir et revenir à leur guise, les migrants diffèrent le retour, s'adaptent, et réinvestissent les associations.

Jusqu'aux années 1980, les migrants ont appris à s'organiser par petits groupes de personnes pour travailler « ici »³⁸ et aider leur famille « là-bas », d'où la mise en place d'associations dédiées. Il convient d'en retracer l'histoire en évoquant le processus migratoire post-colonial, car il jette les bases du tissu associatif en question. Après 1960, simultanément à une très importante migration de voisinage vers la Côte d'Ivoire, les flux migratoires maliens vers la France croissent, via Dakar ou Abidjan :

³⁵ Dedieu, Jean-Philippe, « Associations subsahariennes : de la liberté d'association à la liberté surveillée », *Plein droit*, 2011/2, n° 89 p. 34.

³⁶ Daum, *op.cit.*

³⁷ Spire, Alexis, « 1974. Reflux migratoire », in P. Boucheron (dir.), *Histoire mondiale de la France*, Paris, Seuil, 2018, p. 655-658.

³⁸ Quiminal, Catherine, *Gens d'ici et d'ailleurs. Migrations soninké et transformations villageoises*, Paris, Christian Bourgeois, 1991, 222 p.

Par ailleurs, ceux qui arrivent en France en provenance d'Abidjan sont généralement des individus qui cherchaient fortune en Côte d'Ivoire et qui n'ont pu résister à la publicité faite autour de l'émigration vers la France³⁹.

Pour une économie française en pleine reconstruction depuis 1945 et dépendant en partie des travailleurs algériens, l'arrivée d'une main-d'œuvre d'appoint constitue une aubaine. Entre 1954 et 1962, la guerre d'Algérie perturbe la circulation des travailleurs entre les deux rives de la Méditerranée. Dans ces conditions, le recours à la main-d'œuvre subsaharienne originaire d'Afrique de l'Ouest permet de soutenir la production de l'industrie renaissante. Sénégalais, Mauritaniens et Maliens remplacent en partie la main-d'œuvre algérienne, comme à l'usine Renault de Boulogne-Billancourt⁴⁰. Les logiques migratoires favorisent une mobilité au sein d'une fratrie ou d'un cercle de connaissances : après un séjour d'une durée de deux à quatre ans⁴¹, le migrant retourne au Mali, remplacé par un frère cadet ou un ami. Confrontés à la monétarisation accrue des rapports sociaux et voulant négocier de plus grandes marges de manœuvre vis-à-vis des aînés, les jeunes paysans cherchent des ressources monétaires complémentaires en ville ou à l'étranger. Ils circulent du Sénégal au Congo en passant par la Côte d'Ivoire et la France, soit au sein de l'ancien espace impérial. Ils fuient par ailleurs la politique du « retour à la terre », imposée par le président socialiste malien Modibo Keita à partir de 1962, laquelle prône une mobilisation de la force de travail locale sur place⁴². Dans la pratique et sur le terrain, ce mouvement participatif de travail sur les champs collectifs, par exemple, est le plus souvent contraint et non rémunéré.

Longtemps invisible, l'intensification des flux migratoires en France, n'est portée à la connaissance de l'opinion qu'à l'occasion de la couverture médiatique de leurs mauvaises conditions de logement et de santé, comme en 1963⁴³. Les mieux nantis vivent en foyer de travailleurs immigrés, tandis que faute de logements, beaucoup dorment dans des caves, des hôtels garnis, des bidonvilles, ce qui favorise l'insalubrité et la prolifération de certaines maladies telle la tuberculose. Décidés à agir, certains s'initient à la micro-mobilisation dans l'espace public, avec l'appui d'activistes, de syndicats et de partis de la gauche radicale, mais aussi de riverains menacés par les opérations de rénovation urbaine⁴⁴. Ils dénoncent leurs

³⁹ Diarra, *op.cit.*, p. 931.

⁴⁰ *Ibid.* p. 954. Manchuelle, *op.cit.*, p.213.

⁴¹ Dedieu, Jean-Philippe, *La parole immigrée. Les migrants africains dans l'espace public en France (1960-1995)*, Péronnas, Klincksieck, 2012, p. 55.

⁴² Gary-Toukara, *op.cit.*, p. 200.

⁴³ Diarra, *op.cit.*, p. 991-993.

⁴⁴ Dedieu, Jean-Philippe et Mbodj-Pouye, Aïssatou, "The first collective protest of black African migrants in postcolonial France (1960–1975): a struggle for housing and rights", *Ethnic and Racial Studies*, vol. 39, n°6, p. 968.

conditions de logement, comme lors de la grande grève des foyers de 1973 à 1980, un mouvement façonné par les premières expériences de lutte au sein des collectifs de migrants ouest-africains, actifs dans la commune de Saint-Denis dès 1964⁴⁵. Ceux qui s'illustrent sont en général des personnes scolarisées et connaissant les codes sociaux et culturels du pays d'accueil. D'autres, imprégnés par le militantisme et l'idéologie développementaliste, devaient tenter un retour au Mali la décennie suivante : en 1977, dans le sillage de la grande sécheresse de 1973 au Sahel, une minorité de migrants maliens et ouest-africains s'installent à Somankidi-Coura⁴⁶, à l'ouest de Kayes, et y fondent une coopérative agricole.

Contourner le contrôle étatique et prendre en charge le développement villageois

Par ailleurs, on observe l'existence d'associations nationales de migrants, que les États d'origine essaient soit de contrôler, soit de diviser, comme l'a montré l'historien Jean-Philippe Dedieu. Ils comptent ainsi capter l'allégeance des migrants et asseoir leur autorité auprès d'eux. En 1969, l'Union générale des travailleurs maliens en France voit le jour, avec l'appui du gouvernement militaire du lieutenant Moussa Traoré, le chef de la junte qui a destitué le président Keita en 1968. Cette association est fondée pour concurrencer une autre, l'Association des travailleurs maliens en France, fondée en 1963 par les migrants, et que l'ancien régime avait essayé de rallier à sa cause⁴⁷. Ces associations travaillent de concert avec les représentations diplomatique et consulaire en facilitant les démarches de leurs membres. Du point de vue des migrants, l'État malien ignore le plus souvent leurs besoins et ceux des populations des régions d'origine. Afin de ne pas être instrumentalisés, les migrants s'organisent dans un cadre associatif alternatif. Dès la fin des années 1950 et au cours des années 1960, on voit naître dans les foyers les caisses de solidarité qui représentent les ancêtres des associations de développement villageois⁴⁸. Elles sont alimentées par les cotisations des membres actifs et destinées à répondre aux besoins des migrants et de leur famille. Les fonds collectés permettent de financer les besoins des migrants fragilisés à un moment donné (maladie, chômage), voire

⁴⁵ *Ibid.* p. 962.

⁴⁶ Mbodj-Pouye, Aïssatou, « Radio and the road: infrastructure, mobility, and political change in the beginnings of Radio rurale de Kayes (1980-early 2000s) », *The Journal of African history*, vol. 62, n° 1, mars 2021, p. 125-149.

⁴⁷ Dedieu, *La parole immigrée. Les migrants africains dans l'espace public en France (1960-1995)*, Péronnas, Klincksieck, 2012, p. 51-57. Voir aussi : Gary-Toukara, Daouda, « Encadrement et contrôle des migrants par le régime militaire au Mali (1968-1991) », in S. Dufoix, C. Guerassimoff et A. de Tinguy (dir.), *Les États et leurs expatriés. Loin des yeux, près du cœur*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 147-162.

⁴⁸ Manchuelle, *op.cit.*, p. 211.

de petites infrastructures de développement à l'échelle villageoise. Dès 1968, le sociologue Souleymane Diarra soulignait la généralisation de la tontine au sein des Maliens vivant dans les foyers de travailleurs immigrés, la cotisation mensuelle constituant presque la moitié de leurs salaires :

Une forme de solidarité particulièrement appréciée apparaît dans l'organisation de l'épargne d'argent qui constitue le souci majeur des immigrants. Dans chaque dortoir, on assiste à une pratique généralisée de la tontine. Les individus qui travaillent dans une même entreprise et gagnent le même salaire s'associent par petits groupes de 4 ou 5 personnes pour réaliser une épargne d'argent au profit de l'un d'eux à tour de rôle. A la fin de chaque mois, dès la paye, un des associés reçoit des autres une sorte de cotisation dont le montant préalablement convenu, s'élève à 200 ou 250 F selon les clauses. La somme ainsi acquise à tour de rôle permet au bénéficiaire d'envoyer à sa famille restée en Afrique un mandat d'une valeur importante. De ce fait, les parents destinataires ont l'impression que l'expéditeur du mandat gagne un salaire très élevé⁴⁹.

Après 1981, les migrants voient l'avantage à sortir de l'informalité. Si auparavant les caisses de solidarité villageoise donnaient la souplesse de l'autogestion, avoir une existence légale permet d'avoir accès aux ressources et financements et d'être visibles dans le monde associatif. Pour la période 1981-2012, les économistes Lisa Chauvet, Flore Gubert et Sandrine Mesplé-Somps comptabilisent 565 associations officielles créées par les migrants dont 68 % opérant dans la région de Kayes⁵⁰. Le modèle des associations de développement villageois, en expansion dans les années 1990, est repris par le gouvernement français dans le cadre du codéveloppement à partir de 2002. Pensé dans un contexte de volonté de maîtrise des flux migratoires, le codéveloppement postule que la migration, phénomène complexe et multifactoriel, résulte de l'absence de développement économique et social dans les zones d'origine des migrants, d'où la nécessité d'y créer des activités génératrices de revenus. Il néglige les investissements habituels des associations et des migrants que sont le financement des besoins alimentaires des ménages ou la construction de logements en dur, d'écoles, de dispensaires, de mosquées, lesquels restent aussi importants pour les individus que les investissements productifs, car ils matérialisent le succès de l'entreprise migratoire. De son côté, l'État malien a commencé à mettre en œuvre, en 1996, une politique de décentralisation, laquelle doit théoriquement permettre une meilleure gestion des ressources locales et inciter les jeunes à se fixer. Mais le transfert de compétences vers les collectivités locales ne

⁴⁹ Diarra, *op.cit.*, p. 987.

⁵⁰ « Emigration et démocratisation », in P. Gonin, N. Kotlok, et M.-A. Pérouse de Montclos, *op.cit.*, p. 239.

s'accompagne pas d'un transfert des moyens financiers et humains⁵¹. Collectifs de migrants, services étatiques et techniques, partenaires financiers sont associés dans la décentralisation que l'on adosse au codéveloppement à Kayes. Les projets, étendus à l'échelon communal et régional malien, sont principalement financés par les associations de migrants et le gouvernement français. Pour les migrants, ce cadre permet de travailler à l'amélioration des conditions de vie de la famille restée au Mali.

Les États reconnaissent les migrants comme des acteurs majeurs dans la transformation socioéconomique de la région de Kayes et comme des interlocuteurs privilégiés dans les relations entre le France et le Mali, du moins dans le domaine migratoire. Ils renforcent l'institutionnalisation de la dynamique associative initiée par les migrants. Mais le codéveloppement n'a pas entraîné une baisse des flux migratoires en provenance du Mali. Les foyers migratoires se sont étendus de Kayes aux régions de Koulikoro et de Sikasso, en particulier dans le secteur de Bougouni où certains avaient rejoint l'Espagne⁵². Les migrants en route vers l'Europe, comprenant de plus en plus de femmes et d'enfants, ne disposant pas de contacts au sein des ressortissants de Kayes s'offraient les services de passeurs. Dans le même temps, les réseaux de mobilité tiraient profit des différents régimes migratoires en vigueur, la « fermeture » des frontières européennes ayant été progressive. Après l'Italie dans les années 1990, l'Espagne dans les années 2000 avait gardé ses portes entrouvertes et régularisé des sans-papiers, comme en 2005⁵³, d'où l'arrivée de Maliens, la troisième communauté ouest-africaine après les Sénégalais et les Nigériens. Il répondait ainsi aux besoins en main-d'œuvre dans des secteurs d'activité délaissés par les nationaux (bâtiment, travaux publics, agriculture). Les migrants tentaient leur chance en Europe selon les possibilités de trouver un travail et des papiers.

L'élargissement des zones d'émigration témoigne d'une dégradation de la situation économique des jeunes, y compris ceux formés à Bamako. Les perspectives professionnelles se sont amoindries depuis les politiques d'austérité entreprises dès 1982, à la demande du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, pour résorber la dette publique⁵⁴. Face à un secteur public ou parapublic restructuré ou démantelé, de plus en plus de diplômés au chômage

⁵¹ Keita, Amadou, Lima, Stéphanie et Thiriot, Céline, « Etat, décentralisation et environnement : inventaire critique d'une crise multiforme », in J. Brunet-Jailly, J. Charmes et D. Konaté (dir), *Le Mali contemporain*, Bamako, Editions Tombouctou/IRD, 2014, p. 85.

⁵² Je l'ai observé, entre 1998 et 2001, lors de séjours de recherche au Mali sur l'histoire des migrations vers la Côte d'Ivoire.

⁵³ Robin, Nelly, « L'immigration subsaharienne en Espagne vue du Sud : entre appel économique et protectionnisme politique », *Migrations Société*, 2009/5, n° 125, p. 78.

⁵⁴ Bidou, Jean-Etienne et Droy, Isabelle, « Quelle économie pour sortir de la pauvreté ? », in P. Gonin, N. Kotlok, et M.-A. Pérouse de Montclos, *La tragédie malienne*, Paris, Vendémiaire Editions, 2013, p. 252-253.

optent pour l'émigration. Quant aux autres, ils sont confrontés à la baisse des revenus tirés de l'exportation du coton, sensible à partir de 2005⁵⁵. Et pour ne pas arranger les choses, le vaste marché du travail ivoirien a commencé lui aussi à se résorber. La prospérité amorcée en 1960 a pris fin en 1980, avec la chute des cours du cacao et du café⁵⁶. La crise sociale et politique qui en découle aboutit à une montée de la xénophobie d'État⁵⁷ en Côte d'Ivoire entre 1994 et 2011, les migrants et voyageurs étant soumis à des extorsions de fonds de la part des douaniers le long des frontières ou des grands axes routiers. Ce contexte défavorable contrariait les projets migratoires des jeunes originaires de Bougouni, Sikasso, Koutiala, et fragilisait la présence des Maliens établis sur place depuis plusieurs générations. La crise ivoirienne explique donc en partie le redéploiement vers l'Europe d'une partie des courants migratoires internes à l'Afrique de l'Ouest et l'extension des foyers migratoires maliens des régions de Kayes à Sikasso. Dans un contexte d'incertitude et d'accroissement des inégalités socio-économiques et régionales, elle révèle la volonté des individus de trouver du travail dans un pays stable.

La présence de ces nouveaux migrants maliens en France est moins structurée que celle des ressortissants de Kayes. En conséquence, le tissu associatif y est moins dense et actif. L'attrait du modèle des migrants de Kayes et de leurs associations de développement constitue pourtant un facteur incitatif fort dans les nouvelles zones de départ.

Nouveaux engagements : développement local et protestations entre Bamako et Paris

Des années 2000 aux années 2020, on constate trois grandes tendances dans le mouvement associatif malien en France : la densification des opérations de développement local dans un contexte de durcissement des politiques migratoires, la montée des discours de défense des droits des migrants dont la lutte contre les discriminations, et l'appel à une meilleure gestion des ressources publiques par l'État central à Bamako. De plus en plus de migrants établissent en effet un lien entre une gestion clientéliste des deniers publics, la mauvaise santé économique du pays et les traversées périlleuses de jeunes gens au Sahara et en Méditerranée. En mai 2016 par exemple, des membres de l'association Yélimané Daganané, un collectif de plus de 100 villages, occupaient le consulat du Mali à Bagnolet pour exiger la libération de

⁵⁵ Delarue, Jocelyne, Mesplé-Somps, Sandrine, Naudet, Jean-David et Robilliard, Anne-Sophie, *Le paradoxe de Sikasso : coton et pauvreté au Mali*, DT/2009-09, p. 10.

⁵⁶ Kipré, Pierre, *Côte d'Ivoire. La formation d'un peuple*, Paris, SIDES, 2005, p. 239.

⁵⁷ Dozon, Jean-Pierre, « La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme », *Politique africaine*, n° 78, juin 2000, p. 45-62.

citoyens incarcérés à Yélimané dont leur porte-parole. Ces derniers avaient dénoncé le montant exorbitant de la Taxe pour le développement régional et local lors d'une marche pacifique :

Depuis quelques jours, des Maliens se rassemblent devant le consulat du Mali, rue Hoche à Bagnolet. Un regroupement parfois bruyant qui n'a pas échappé aux riverains du quartier. Samedi, à 6 heures du matin, des membres de l'association Yelimane Dagakané, qui regroupe plus de 100 villages soninke du Mali, indiquent avoir occupé le consulat pour exiger la libération de plusieurs de leurs camarades « arrêtés pour avoir fait de la sensibilisation sur la corruption » dans leur pays. « C'est un problème malien local qui a causé quelques troubles pour le voisinage », a précisé le maire (PS) Tony di Martino, selon qui la police est intervenue dans la nuit de dimanche à lundi. Il n'y a pas eu d'interpellations⁵⁸.

Et un membre de l'association de préciser dans un post Facebook que les migrants attendent de l'État qu'il affecte sur place un personnel désintéressé :

Nous n'avons jamais rien demandé à l'État. Nous avons tout financé chez nous. Dans plusieurs villages, les enseignants et les médecins sont payés directement par la diaspora. Nous demandons juste que Bamako nous envoie des fonctionnaires honnêtes...⁵⁹

Le tissu associatif, institutionnellement dominé par les associations de développement villageois, connaît deux inflexions majeures : la création de structures de dimension plus modeste (ressortissantes d'une localité, collectifs de travailleurs, plateformes) souvent reliés aux associations de développement et la protestation dans l'espace public (manifestations, grèves, occupations, marches). Elles communiquent par des échanges d'informations, de discours, slogans et pratiques entre France et Mali, et inversement. L'usage des plateformes numériques comme Facebook, WhatsApp ou TikTok, Instagram, YouTube, donne un large écho aux revendications : il met sur la place publique les affaires d'intérêt général ou jugées comme telles par les différents acteurs. L'engagement citoyen des migrants est plus médiatisé qu'auparavant grâce à Internet. Il transcende les militants et personnes politisées et compte des migrants ordinaires, excédés par le défaut structurel de protection consulaire, le clientélisme et la corruption systémique. Une dynamique de mobilisation spontanée et protéiforme des associations de migrants se déploie, changeant d'échelle selon l'enjeu du moment, avec des contestations ponctuelles ou durables.

⁵⁸ « Rassemblement devant le consulat du Mali », *Le Parisien*, 10 mai 2016.

⁵⁹ Kaba Diakité, Madiassa et Diarra, Soumaila T., « Mauvaise gestion des affaires publiques à Yélimané : L'association « Yélimané Dagakané » et les autorités à couteaux tirés », *Le Républicain*, 9 mai 2016, <http://news.abamako.com/h/129195.html>

De leur côté, les fédérations d'associations de migrants européanisent leurs sources de financements⁶⁰, révélant une relation ambiguë avec l'Union européenne, qui a repris à son compte la rhétorique du codéveloppement. Le contexte est marqué par l'externalisation ou la sous-traitance du contrôle des frontières de l'Union européenne au niveau du Maghreb, réaffirmée après les tentatives médiatisées d'entrée de migrants africains dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla au Maroc en 2005⁶¹ ou la « crise migratoire » de 2015 en Europe. L'usage du codéveloppement, expression politique, cache mal une tentative d'endiguement des flux migratoires à la source et qui ignore l'ancienneté et la diversité des formes de mobilités à l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest – réduite en « pays de départ » – et vers l'Afrique du Nord – « pays de transit »⁶². Dans les années 2010 et dans un contexte de lutte renforcée contre le terrorisme au Sahel, l'Union européenne a en outre adjoint au codéveloppement un volet sécurité⁶³, au détriment d'une politique de soutien économique et commercial.

En France aussi, la maîtrise des flux migratoires est devenue stratégique dans le dispositif du codéveloppement, l'État étant résolu à réduire les arrivées de Maliens. En 2006, le bouillonnant ministre de l'Intérieur Sarkozy échoua à signer un accord de réadmission des sans-papiers avec le Mali⁶⁴. La montée en puissance du ministère de l'Intérieur dans la gestion des relations migratoires, traditionnellement dévolu aux Affaires étrangères, montre l'importance accrue des enjeux migratoires dans le débat politique français. Les acteurs étatiques gardant la main sur les politiques migratoires dans un contexte de relations asymétriques entre Mali et France, le rapport de force reste en faveur de cette dernière. Conscients de cet état de fait, les associations de migrants poursuivent leurs initiatives de développement en direction de leurs villages d'origine, les transferts représentant, en 2008, 40 % de l'aide publique au développement⁶⁵. Elles exercent en même temps une pression continue sur le gouvernement malien pour l'empêcher de signer un accord de réadmission. Entre 2006 et 2008, elles ont simultanément manifesté en France et au Mali et avec succès contre la signature dudit accord. A Bamako, l'Association malienne des expulsés, créée en 1996 par Ousmane Diarra, expulsé d'Angola, a été à la pointe de ce combat. Son objectif est d'aider

⁶⁰ Coopération des Associations de Développement des Cercles de la Région de Kayes en France, *Répertoire des associations de la région de Kayes en France*, Montreuil, GRDR, 2007, p. 14.

⁶¹ Deridder, Marie, Pelckmans, Lotte et Ward, Emilia « Reversing the gaze : West Africa performing the EU migration-development-security nexus », *Anthropologie et développement*, n° 51, 2020, p. 13.

⁶² Brachet, Julien, *Migrations transsahariennes. Vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*, Paris, Éditions du Croquant, 2009.

⁶³ Deridder, Pelckmans et Ward, *op.cit.*, p. 14.

⁶⁴ Gary-Toukara, Daouda, « La gestion des migrations de retour, un paramètre négligé de la grille d'analyse de la crise malienne », *Politique africaine*, 2013, n° 130, juin, p. 57.

⁶⁵ *Ibid.* p. 49.

matériellement et moralement les expulsés, d'où qu'ils proviennent et quel que soit leur statut administratif. Après 2005, elle a gagné en visibilité et notoriété, nouant des relations de travail avec des associations de défense des droits des migrants en Espagne et en France. Pour elle, la gestion des migrations passe par un droit à la mobilité pour tous.

Après la France, les collectifs de migrants ont réitéré avec l'Europe : le 12 décembre 2016 et au lendemain de sa visite à Bamako, le ministre des Affaires étrangères hollandais, Bert Koenders, déclara avoir obtenu au nom de l'Europe un accord avec le Mali sur le retour des sans-papiers. Le collectif « Mains propres » investit le consulat du Mali à Bagnolet le jour de la visite du ministre des Maliens de l'extérieur, médiatisant une affaire sensible et symbolique : le sort des émigrés⁶⁶. L'hostilité de l'opinion publique et la politisation de l'affaire – sous la forme d'une motion de censure déposée par l'opposition contre le gouvernement de Modibo Keita – contraignirent le ministre des Affaires étrangères Abdoulaye Diop à démentir son homologue hollandais. Le consul en poste à Bagnolet était remplacé dans la foulée. Outre sa dimension étatique, la coopération internationale dans le cadre du codéveloppement comporte un volet régional et municipal. Grâce à la coopération décentralisée avec la Seine-Saint-Denis, Paris, le Val-de-Marne, les Hauts-de-Seine, le Val d'Oise...⁶⁷, le développement régional de Kayes a pris une nouvelle dimension. En quête de cofinancements, les associations de migrants se sont appuyé sur la coopération décentralisée des collectivités locales. Elles font l'objet d'une attention particulière de la part des autorités locales pour deux raisons. Celles-ci veulent

⁶⁶ « Le collectif de migrants « Mains propres » occupe le consulat du Mali à Paris », RFI, 31 décembre 2016 <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20161231-consulat-mali-paris-occupe-migrants-mains-propres-ue-polemique> Diallo, Maliki, « Polémique autour de la signature d'un accord de réadmission : Le gouvernement limoge le consul général du Mali à Paris », *L'Indicateur du Renouveau*, 29 décembre 2016, http://malijet.com/la_societe_malienne_aujourd'hui/174151-pol%C3%A9mique-autour-de-la-signature-d%E2%80%99un-accord-de-r%C3%A9admission-le-g.html

⁶⁷ Coordination des Associations de Développement des Cercles de la Région de Kayes en France, Répertoire des associations de la région de Kayes en France, Montreuil, GRDR, 2007, p. 15. Sur la coopération décentralisée, lire : Soukouna, Sadio et Coulibaly, Hawa, « Coopération décentralisée et stratégies de légitimation des collectivités territoriales et associations de migrants pour le développement local au Mali », in J. Brunet-Jailly, J. Charmes et D. Konaté (dir), *Le Mali contemporain*, Bamako, Editions Tombouctou/IRD, 2014, p. 117-140. Lire également : Soukouna Sadio, « Gouvernance locale au Mali et participation des migrants à la coopération décentralisée », Eyebiyi, P. Elieth & Angèle F. Mendy (dir.), *Migrations, mobilités et développement en Afrique — Tome II : Stratégies familiales, et investissements*, Ottawa, Lasdel & Daraja Press, 2019, pp. 185–202. Soukouna, Sadio, *Les bâtisseurs du lien entre migration et développement. La coopération décentralisée d'Île-de-France au prisme des alliances entre migrants maliens et pouvoirs locaux dans la région de Kayes au Mali*, Thèse de Science Politique, Paris I Panthéon Sorbonne, Paris, 2016, 566 p. Je signale aussi ce travail en cours : Traoré, Camille, *Diasporas et décentralisations : une circulation transnationale du modèle des intercollectivités entre les élus locaux comoriens, français et maliens*, Thèse en préparation (2020), Sciences Po Bordeaux, Université de Bordeaux, Bordeaux.

marquer de leur empreinte leur politique à l'international, concurremment à l'État d'une part, et les esprits d'électeurs potentiels d'autre part. Une forme de politique diasporique se construit par les leviers de la coopération décentralisée, la valorisation de la diversité culturelle, la mobilisation des services régionaux de la culture ou du sport. Dans les instances politiques, on n'hésite pas à louer l'action des membres de la « diaspora », une nouvelle appellation pour désigner des Maliens ou Français d'origine malienne, en faveur du développement local au Mali. Le 4 octobre 2018, l'auteur a assisté à la célébration du 58^e anniversaire de l'indépendance du Mali au siège de la région Ile-de-France situé au cœur de Paris, une célébration organisée par un collectif d'associations franco-maliennes, avec le soutien appuyé de Valérie Pécresse, la présidente de région.

En plus de leur fonction d'aide aux communautés locales, les associations maliennes en France, du moins une partie d'entre elles a pris le parti de s'engager dans la promotion des droits des migrants en France et au Mali, souvent avec le concours d'associations et syndicats français. A cet égard, le cas de la lutte des sans-papiers est documenté, visible dans sa dimension féminine depuis 2007⁶⁸. On connaît en revanche moins celui des discriminations internes aux Maliens. De nouvelles associations, au nom du respect des droits humains, revendiquent la fin effective de l'esclavage par ascendance qui persiste dans les régions de Kayes, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal entre autres. Dans plusieurs cultures locales, en particulier manding, les sociétés restent régies par une hiérarchie statutaire pluriséculaire entre *horonw* ou « hommes libres », *nyamakalaw* ou « castes professionnelles » et *jonw* ou « esclaves » qui définit les droits et devoirs de tout un chacun et organise les relations entre elles⁶⁹. On pourrait rattacher ces statuts au sein des Maliens de France à ce que Pap Ndiaye, reprenant le sociologue américain Tommie Shelby, appelle l'« identité épaisse », c'est-à-dire des caractéristiques socioculturelles inscrites dans une histoire longue et complexe⁷⁰. En dépit de l'abolition officielle de l'esclavage en 1905, les descendants d'esclaves, infériorisés et astreints aux tâches subalternes, ont le plus souvent été écartés des centres de pouvoir qu'étaient l'école, l'armée et d'autres institutions formant les futures élites politiques et administratives nationales. Pour ne pas s'aliéner l'autorité des anciens maîtres ou pour tenter de la saper, les pouvoirs colonial et post-colonial ont échoué à mettre en œuvre l'abolition de l'esclavage, d'où sa continuation sous de nouvelles formes au Mali et en contexte migratoire. Parmi les associations combattant les discriminations, on peut

⁶⁸ Le Bars, Joanne, « Travailleuses sans-papiers à Paris. Retour sur la tentative de constitution d'un collectif de femmes », *Hommes & Migrations*, 2014/4, n° 1308, p. 105-111. Consulter également : Siméant, Johanna, *La Cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.

⁶⁹ Konaré, *op.cit.*, p. 134-139.

⁷⁰ Ndiaye, *op.cit.*, p. 27.

citer Gambana, créée en 2010, par des ressortissants mauritaniens, sénégalais et maliens, une fédération d'associations avec des branches nationales⁷¹. Elle s'attaque au sujet tabou des vestiges de l'esclavage dans les communautés de migrants et dans les pays d'origine. Le combat de Gambana comprend des manifestations et occupations de lieux publics, comme l'ambassade du Mali en France. Il se matérialise également par un plaidoyer en ligne pour l'abolition réelle de l'esclavage : les vidéos et témoignages de l'association sont partagés et discutés au sein des groupes de migrants⁷². Cette campagne médiatique contribue à délier les langues et rendre public la situation d'une partie des migrants et de leur famille.

Un autre trait saillant de l'identité épaisse des Maliens ou des divisions internes a émergé à l'occasion de la crise malienne : la césure selon le cadrage médiatique entre les ressortissants du Nord – régions de Tombouctou, Gao, Kidal – et ceux du Sud – reste du pays – sur fond d'intervention militaire française entre 2013 et 2022. En 2012, alors que le déclenchement de la rébellion nationaliste touareg du Mouvement de libération national de l'Azawad (MNLA) – alliée pour la circonstance aux partisans d'Al Qaeda au Maghreb islamique en vue de chasser les représentants de l'État en poste au Nord – avait divisé le pays en deux, la plupart des associations maliennes saluaient l'intervention française sur place⁷³. Celle-ci avait « libéré » les grandes villes de Tombouctou et Gao, mais en s'appuyant sur le terrain sur les nationalistes touareg contre les djihadistes, un choix incompréhensible pour l'opinion publique à Bamako qui confondait les deux⁷⁴. De leur côté, les responsables du MNLA aspiraient à l'indépendance de l'Azawad – du nom des régions occupées et revendiquées par les nationalistes touareg. Le 16 février 2013, lors d'une manifestation organisée à Paris par des associations berbères devant le ministère des Affaires étrangères et comprenant une centaine de personnes dont une quarantaine de réfugiés touareg, Moussa Ag Assarid, le représentant du MNLA en Europe appelait la France à assumer selon lui ses responsabilités historiques et à ne pas laisser l'Azawad une seconde fois, après 1960, aux mains de Bamako :

Les Français sont venus sur notre territoire, ils nous ont colonisés, ils nous ont mis entre les mains des Maliens contre notre volonté. Aujourd'hui, ils ne peuvent pas repartir sans régler les problèmes⁷⁵.

⁷¹ France, Division de l'information, de la documentation et des recherches, *Mali : l'esclavage par ascendance au Nord et Centre du Mali*, Paris, Office français de protection des réfugiés et apatrides, 5 mars 2021, p. 12.

⁷² <https://www.ganbanaaxufedde.com/> Voir aussi : <https://www.slaveryforcedmigration.org/tag/gambana/>

⁷³ « Les Maliens de France, entre angoisse et soulagement », *L'Humanité*, 16 janvier 2013.

⁷⁴ Gary-Toukara, *op.cit.*, p. 66.

⁷⁵ Leduc, Sarah, « Manifestation berbère à Paris en soutien aux Touareg du Nord-Mali », France24, 16 février 2013, <https://www.france24.com/fr/20130216-manifestation-berbere-paris-soutenir-touareg-nord-mali-mnla-armee-france-bamako> Sur le « problème du Nord » au Mali, lire : Boilley, Pierre, *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, Paris, Karthala, 1999 ; Lecocq, Baz *Disputed*

Après la signature des accords d'Alger en 2015 entre le gouvernement et les mouvements rebelles, le soutien des Maliens de France à la présence militaire française a commencé à s'éroder en raison de l'extension de l'insécurité et de la désaffection à l'égard du régime du président Keita, en poste depuis 2013. A l'image de l'opinion malienne, ils sont passés du soutien au rejet de l'action de la France. Le rejet était toutefois moins prononcé qu'à Bamako. Tout d'abord, les migrants avaient trouvé du travail en France qui permettait d'aider financièrement leur famille vivant au pays. Ensuite, ils déploraient les pratiques clientélistes des élus et fonctionnaires maliens qui se déployaient jusqu'aux guichets des consulats à l'étranger. Au moment de la réélection contestée d'Ibrahim Boubacar Keita à la présidence en 2018, les critiques de la France ont cru, culminant lors des deux coups d'État du 18 août 2020 et du 24 mai 2021. Aujourd'hui, après le retrait discuté de l'armée française du Mali, les associations, collectifs et plateformes oscillent entre soutien et méfiance à l'égard junte militaire au pouvoir⁷⁶.

Connaissant des tensions et divisions profondes, les migrants ne forment pas un bloc homogène. Même s'ils en dépendent juridiquement, ils rejettent ou critiquent l'État ; beaucoup s'identifient au Mali, certains à des territoires alternatifs ou plus restreints, questionnant le récit national malien où domine l'ensemble d'origine manding. Toujours est-il que la césure territoriale sur le terrain se retrouve dans les communautés émigrées. Dans cette confrontation, les migrants originaires du « Sud », plus nombreux et visibles, ont manifesté contre la partition du pays ou l'indépendance de l'Azawad et parfois contre la présence militaire française. Les migrants touareg dont l'histoire et l'activité associative sont à écrire étaient très peu nombreux, en comparaison de ceux du reste du pays. Peu représentés dans les institutions nationales et absents des réseaux de mobilité vers l'Europe, ils étaient pour quelques-uns arrivés en France pour se former au plus tôt après l'indépendance en 1960. Mais depuis la rébellion de 1990 et aidés en cela par des intellectuels⁷⁷ et des artistes, ils avaient fini par avoir des relais auprès des grands médias internationaux comme Radio France Internationale, des ONG du monde de l'humanitaire ou des associations culturelles berbères auxquelles se rattache la culture politique touareg.

Desert : Decolonisation, Competing Nationalisms and Tuareg Rebellions in Northern Mali, Leiden, Brill, 2010 ; Grémont, Charles, *Les Touaregs Iwellemmedan (1647-1896). Un ensemble politique de la Boucle du Niger*, Paris, Karthala, 2010.

⁷⁶ Lepidi, Pierre, « La crise diplomatique entre Paris et Bamako « inquiète » la diaspora malienne de France », *Le Monde*, 4 février 2022.

⁷⁷ Boilley, Pierre, « Faire de la recherche en période crise : une « histoire de contrebande » », *Afrique & histoire*, 2004/1, vol. 2, p. 298.

La crise malienne témoigne donc d'une différenciation renforcée des migrants dans le rapport à la France en tant qu'ancienne puissance coloniale et partenaire militaire et surtout au Mali en tant qu'État, territoire et société. Elle illustre plus largement des débats en cours sur les relations conflictuelles entre le pouvoir central, les populations et les régions, l'identification des groupes à l'État, à ses politiques et à ses références culturelles.

Conclusion

En un siècle, le paysage associatif des migrants maliens vivant en France a profondément évolué. On est passé des amicales d'originaires de l'AOF dans les ports de la métropole et à Paris pendant la période coloniale aux collectifs militants aujourd'hui en passant par les caisses de solidarité et les associations de développement villageois après l'indépendance du Mali en 1960. Dans l'adversité, les associations ont aidé les migrants à vivre en collectivité et à garder un lien fort avec le pays et les régions d'origine. Elles témoignent de leur capacité à s'organiser et à se mobiliser en France, un étranger si familier, pour aider financièrement leur famille restée au pays et pour mettre en œuvre des projets personnels qui participent de l'autonomisation des individus et de leurs proches. Elles prennent toute leur part dans le développement local au Mali.

Les associations de migrants maliens, formelles ou non, incarnent également une exigence de reconnaissance historique par les acteurs politiques en Afrique et en Europe. Elles ont, selon les périodes, dénoncé les entraves à leur mobilité, le traitement inégal entre les habitants des colonies et ceux de la métropole, les mauvaises conditions de travail et de logement en France, ou le clientélisme au sein de l'administration malienne. Elles réclament, au nom de leur rôle dans le développement local et d'une histoire commune, une plus grande association à l'élaboration des politiques migratoires et qui tienne compte de leurs intérêts légitimes.

Les associations de développement villageois, omniprésentes dans le cadre du codéveloppement depuis le début des années 2000, conservent le monopole de la représentation auprès des acteurs politiques et institutionnels en France et au Mali. Mais elles sont de plus en plus concurrencées par des structures plus modestes tels les collectifs de migrants, plus souples et politisées, qui portent la contradiction en occupant les lieux publics et en menant une campagne en ligne ici et là-bas. Ces collectifs renouvellent et élargissent les thèmes de mobilisation à la lutte contre les discriminations, y compris l'esclavage par ascendance, la corruption systémique

dans l'appareil d'État malien, les relations asymétriques entre la France et le Mali, la division du pays en deux depuis une décennie. Leur émergence montre un renouvellement générationnel du personnel associatif et de ses modes de mobilisation.

Le tissu associatif malien reste traversé par des tensions, débats et luttes qui recomposent les rapports de pouvoir en son sein, encore largement favorables aux migrants venus de Kayes, même si on observe un début un début d'élargissement des zones de départ des migrants au Mali.

Bibliographie

Amin, Samir, « Introduction », in S. Amin (dir.), *Modern Migrations in Western Africa*, London, Oxford University Press, 1974, p. 65-124.

Brachet, Julien, *Migrations transsahariennes. Vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*, Paris, Éditions du Croquant, 2009.

Boilley, Pierre, « Faire de la recherche en période crise : une « histoire de contrebande » », *Afrique & histoire*, 2004/1, vol. 2, p. 295-302.

Bidou, Jean-Etienne et Droy, Isabelle, « Quelle économie pour sortir de la pauvreté ? », in P. Gonin, N. Kotlok, et M.-A. Pérouse de Montclos, *La tragédie malienne*, Paris, Vendémiaire Editions, 2013, p. 247-271.

Blum, Françoise, « Ce que les indépendances firent à la FEANF : des étudiants en diaspora face à leurs États », in F. Blum, P. Guidi et O. Rillon, (dir.), *Etudiants africains en mouvements. Contribution à une histoire des années 1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016, p. 265-278.

Carbonnel, Laure, Diallo Kamina et Doumbia, Lamine, « Associations et bureaucratisation : perspectives africaines », *Émulations*, n° 37, 19 mars 2021, p. 7-22.

Chauvet, Lisa, Gubert, Flore et Mesplé-Somps, Sandrine, « Emigration et démocratisation », in P. Gonin, N. Kotlok, et M.-A. Pérouse de Montclos, *La tragédie malienne*, Paris, Vendémiaire Editions, 2013, p. 227-246.

« Le collectif de migrants « Mains propres » occupe le consulat du Mali à Paris », RFI, 31 décembre 2016 <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20161231-consulat-mali-paris-occupe-migrants-mains-propres-ue-polemique>

Coordination des Associations de Développement des Cercles de la Région de Kayes en France, *Répertoire des associations de la région de Kayes en France*, Montreuil, GRDR, 2007.

Coquery-Vidrovitch, Catherine, « Nationalité et citoyenneté en Afrique occidentale Française : Originaires et citoyens dans le Sénégal colonial », *The Journal of African History*, vol. 42, n° 2, p. 285-305.

Daum, Christophe, *Les associations de Maliens en France. Migration, développement, citoyenneté*, Paris, Karthala, 1998.

David, Philippe, *Les navétanes : histoire des migrants saisonniers de l'arachide en Sénégambie des origines à nos jours*, Dakar, NEA, 1980.

Dedieu, Jean-Philippe, « Associations subsahariennes : de la liberté d'association à la liberté surveillée », *Plein droit*, 2011/2, n°89 p. 33-36.

Dedieu, Jean-Philippe, *La parole immigrée. Les migrants africains dans l'espace public en France (1960-1995)*, Péronnas, Klincksieck, 2012.

Dedieu, Jean-Philippe et Mbodj-Pouye, Aïssatou, "The first collective protest of black African migrants in postcolonial France (1960–1975): a struggle for housing and rights", *Ethnic and Racial Studies*, vol. 39, n°6, p. 958-975.

Delarue, Jocelyne, Mesplé-Somps, Sandrine, Naudet, Jean-David et Robilliard, Anne-Sophie, *Le paradoxe de Sikasso : coton et pauvreté au Mali*, DT/2009-09.

Deridder, Marie, Pelckmans, Lotte et Ward, Emilia « Reversing the gaze : West Africa performing the EU migration-development-security nexus », *Anthropologie et développement*, n° 51, 2020, p. 9-32.

Dewitte, *Les Mouvements nègres en France, 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1985.

Dewitte, Philippe, "La dette du sang », *Hommes & migrations*, n° 1148, novembre 1991, p. 8-11.

Diallo, Maliki, « Polémique autour de la signature d'un accord de réadmission : Le gouvernement limoge le consul général du Mali à Paris », *L'Indicateur du Renouveau*, 29 décembre 2016, http://malijet.com/la_societe_malienne_aujourd'hui/174151-pol%C3%A9mique-autour-de-la-signature-d%E2%80%99un-accord-de-r%C3%A9admission-le-g.html

Diarra, Souleymane, « Les travailleurs Africains noirs en France », *Bulletin de l'IFAN*, série B, tome XXX, n° 3, juillet 1968, p. 884-1004.

Dozon, Jean-Pierre, « La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme », *Politique africaine*, n° 78, juin 2000, p. 45-62.

Echenberg, Myron J., « Les migrations militaires en Afrique occidentale française, 1900-1945 », *Revue canadienne des études africaines/Canadian Journal of African Studies*, 1980, vol. 14, n°3, p. 429-450.

France, Institut national de la statistique et des études économiques, Etrangers par nationalité détaillée. Recensement de la population 2018, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5363819?sommaire=5363676>

France, Division de l'information, de la documentation et des recherches, *Mali : l'esclavage par ascendance au Nord et Centre du Mali*, Paris, Office français de protection des réfugiés et apatrides, 5 mars 2021.

Gary-Toukara, Daouda, *Migrants soudanais/maliens et conscience ivoirienne. Les étrangers en Côte-d'Ivoire (1903-1980)*, Paris, L'Harmattan.

Gary-Toukara, Daouda, « La gestion des migrations de retour, un paramètre négligé de la grille d'analyse de la crise malienne », *Politique africaine*, 2013, n° 130, juin, p. 47-68.

Gonin, Patrick et Kotlok, Nathalie, « Maliens de l'étranger », in P. Gonin, N. Kotlok, et M.-A. Pérouse de Montclos, *La tragédie malienne*, Paris, Vendémiaire Editions, 2013, p. 201-225.

Kaba Diakité, Madiassa et Diarra, Soumaila T., « Mauvaise gestion des affaires publiques à Yelimané : L'association « Yélimané Dagakaané » et les autorités à couteaux tirés », *Le Républicain*, 9 mai 2016, <http://news.abamako.com/h/129195.html>

Kamian, Bakari, *Des tranchées de Verdun à l'église Saint-Bernard. 80 combattants maliens au secours de la France*, Paris, Karthala, 2001.

Keita, Amadou, Lima, Stéphanie et Thiriot, Céline, « État, décentralisation et environnement : inventaire critique d'une crise multiforme », in J. Brunet-Jailly, J. Charmes et D. Konaté (dir), *Le Mali contemporain*, Bamako, Editions Tombouctou/IRD, 2014, p. 65-88.

Keller, Kathleen, *Colonial suspects. Suspicion, imperial rule, and colonial society in interwar French West Africa*, Lincoln and London, University of Nebraska, 2018.

Kesteloot, Lylian, *Biton Koulibaly, fondateur de l'empire de Ségou*, Dakar, Abidjan, Lomé, *Nouvelles éditions africaines*, 1983.

Kipré, Pierre, *Côte d'Ivoire. La formation d'un peuple*, Paris, SIDES, 2005.

Konaré, Oumar, « La notion de pouvoir dans l'Afrique traditionnelle et l'aire culturelle manden en particulier », in Unesco, *Le concept de pouvoir en Afrique*, Paris, Unesco, 1981, p. 131-170.

LaGamma, Alisa, "From the rise of Songhay to the fall of Segou", in A. LaGamma (ed), *Sahel : Art and Empires on the Shores of the Sahara*, The Metropolitan museum of art, NY, New Heaven and London, Yale University Press, 2020, p. 218-249.

Le Bars, Joanne, « Travailleuses sans-papiers à Paris. Retour sur la tentative de constitution d'un collectif de femmes », *Hommes & Migrations*, 2014/4, n° 1308, p. 105-111.

Leduc, Sarah, « Manifestation berbère à Paris en soutien aux Touareg du Nord-Mali », France24, 16 février 2013, <https://www.france24.com/fr/20130216-manifestation-berbere-paris-soutenir-touareg-nord-mali-mnla-armee-france-bamako>

Lepidi, Pierre, « La crise diplomatique entre Paris et Bamako « inquiète » la diaspora malienne de France », *Le Monde*, 4 février 2022.

« Les Maliens de France, entre angoisse et soulagement », *L'Humanité*, 16 janvier 2013.

Manchuelle, François, *Willing migrants. Soninke Labor Diasporas, 1848-1960*, Athens, Ohio university Press, 1997.

Mbodj-Pouye, Aïssatou, « Radio and the road: infrastructure, mobility, and political change in the beginnings of Radio rurale de Kayes (1980-early 2000s) », *The Journal of African history*, vol. 62, n° 1, mars 2021, p. 125-149.

Michel, Marc, « Le recrutement des tirailleurs en A.O.F. pendant la première Guerre mondiale. Essai de bilan statistique », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 60, n°221, 4e trimestre 1973. p. 644-660.

Ndiaye, Pap, *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, 2008.

Person, Yves, « Les Manding dans l'histoire », in *Études africaines offertes à Henri Brunschwig*, Paris, EHESS, 1982, p. 47-56.

Quiminal, Catherine, *Gens d'ici et d'ailleurs. Migrations soninké et transformations villageoises*, Paris, Christian Bourgeois, 1991.

« Rassemblement devant le consulat du Mali », *Le Parisien*, 10 mai 2016.

Robin, Nelly, « L'immigration subsaharienne en Espagne vue du Sud : entre appel économique et protectionnisme politique », *Migrations Société*, 2009/5, n° 125, p. 71-90.

Smith, Étienne et Labrune-Badiane, Céline, *Les hussards noirs de la colonie. Instituteurs africains et « petites patries » en AOF (1903-1960)*, Paris, Karthala, 2018.

Soukouna, Sadio et Coulibaly, Hawa, « Coopération décentralisée et stratégies de légitimation des collectivités territoriales et associations de migrants pour le développement local au Mali », in J. Brunet-Jailly, J. Charmes et D. Konaté (dir.), *Le Mali contemporain*, Bamako, Editions Tombouctou/IRD, 2014, p. 117-140.

Spire, Alexis, « 1974. Reflux migratoire », in P. Boucheron (dir.), *Histoire mondiale de la France*, Paris, Seuil, 2018, p. 655-658.